🧘‍♀️ RÈGLEMENT INTÉRIEUR

École Municipale de Gymnastique – Billy-Berclau

Ce règlement a pour objectif de préciser l'organisation, le fonctionnement, les droits et les devoirs des gymnastes et de leurs familles, dans un esprit de loisir sportif.

1. Fonctionnement des cours

- Les cours ont lieu **de septembre à juin**.
- **Pas de cours pendant les vacances scolaires.**

2. Inscriptions & Responsabilités

- **Réservé aux enfants domiciliés ou scolarisés à Billy-Berclau.**
- Chaque enfant doit fournir un **dossier complet** avant de commencer les cours :
    - ✅ Certificat médical (obligatoire)
    - ✅ Photo d'identité de l'enfant
    - ✅ Fiche d'inscription dûment complétée
    - ✅ Justificatif de domicile

⚠️ Un dossier incomplet empêche l'accès aux séances.

Cotisation annuelle :

- 34 € par enfant
- 23 € pour chaque enfant supplémentaire de la même fratrie

Arrivée & départ :

- Les enfants doivent être **repris à la porte** de la salle.
- Si un enfant est autorisé à partir seul, une **décharge écrite** signée par le représentant légal est **obligatoire**.

- Le club décline toute responsabilité **en dehors de la salle et des horaires de cours.**

3. Devoirs des gymnastes

- ⏰ Arriver à l'heure
- 🙋‍♀️ Respecter l'entraîneur
- 🚽 Aller aux toilettes **avant le début** de l'activité

Tenue obligatoire :

- Justaucorps, cycliste noir, leggings, tee-shirt
- Cheveux attachés (tressés de préférence)
- Pieds nus ou ballerines
- ❌ Bijoux interdits pour des raisons de sécurité

Présence aux événements :

Les gymnastes (à partir de 6 ans) sont invités à participer aux **défilés du 11 novembre et du 1er mai**.
→ Un jogging est prêté à cet effet.

✅ Volonté, sérieux et assiduité sont essentiels pour progresser.

---

4. Informations pour les parents

- Merci de consulter régulièrement le **panneau d'affichage** de l'école de gym.
- Pour la **Ludi et Baby-Gym (1-3 ans)** :
  - Un **parent doit obligatoirement participer** à l'activité
  - Chaussures obligatoires : **baskets, ballerines ou chaussures de salle**
  - ❌ Les chaussures de ville sont interdites dans la salle

Contacts :

- Pour les 6-10 ans → Catherine

- Pour les 1-5 ans → Olivia

N'hésitez pas à venir discuter directement en cas de besoin.

5. Matériel & Vestiaires

- **Gourde personnelle autorisée** (eau uniquement)
- **Accès aux vestiaires interdit aux parents**, sauf pour ceux des enfants de 1 à 3 ans

---

6. Entraînements

- Seuls les **enfants inscrits** peuvent participer aux séances
- Frères, sœurs, cousins/cousines doivent rester dans le hall ou aller à la garderie
- ❌ Les parents **ne peuvent pas assister aux séances** (hors portes ouvertes organisées avant chaque vacances scolaires)

💬 Conclusion

Ce règlement n'a pas pour but de restreindre les libertés, mais de garantir **le bon déroulement des séances** et **la sécurité de tous**.
Nous souhaitons que chaque enfant puisse **se détendre, progresser et s'épanouir** au sein de notre école.